

Notice de montage, mise en service, exploitation et maintenance

Adoucisseur d'eau WATERSIDE

Compact 16 litres - régénération au volume anticipé



TRÈS IMPORTANT :

Avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement la présente notice.
Le non respect de ces prescriptions, entraîne la déchéance de la garantie.

Cher client,

Vous nous avez fait confiance et vous voilà possesseur d'un adoucisseur d'eau automatique.

Nous avons tout fait pour qu'il vous donne satisfaction.

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques.

L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

L'entretien de cet appareil doit être confié à un personnel habilité et dûment formé à ces opérations.

Le marquage CE de nos adoucisseurs atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Nos adoucisseurs sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.

Cet appareil contient une pile du type lithium 3 volts référence CR 2450. Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique.

IMPORTANT :

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bélier, des anti-béliers efficaces doivent être installés.

IMPORTANT :

Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION** et **REMARQUE** ont la signification suivante :

- **REMARQUE** : Signale une particularité ou une information importante
- **AVERTISSEMENT** : Risque lié à la présence de courant électrique
- **ATTENTION** : Risque de mauvais fonctionnement

IMPORTANT :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
<u>RISQUES ÉLECTRIQUES</u> Cet appareil dispose d'alimentation électrique.	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
<u>RISQUES MÉCANIQUES</u> Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple pompe centrifuge)	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.

ATTENTION :

Pour la sécurité de l'utilisateur et de l'appareil, veiller à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifier que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport.
- Ne pas utiliser l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.

AVERTISSEMENT : Pour la plupart des appareils électriques ou il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à-dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Élimination de l'ancien appareil



1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.
2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus.
3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

ATTENTION :

Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

CÂBLAGE

ATTENTION :

Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Cet appareil n'est pas destiné à potabiliser l'eau, c'est pourquoi, en cas de distribution de l'eau pour la consommation humaine, il ne peut être raccordé qu'à une eau respectant déjà les limites et références de qualité de la réglementation en vigueur.

GARANTIE

La garantie est applicable à partir de la date de mise en service. En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Exclusion de la garantie (*):

- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice.
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximale indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par le constructeur.
- Une pression supérieure à la pression maximale indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.
- Pannes liées à l'absence de filtre en amont.

**Dans la limite des consignes d'utilisation énoncées dans la présente notice, des exclusions énoncées ci-dessus et moyennant la souscription d'un contrat d'entretien auprès du constructeur.*

COLISAGE

L'adoucisseur et ses accessoires sont livrés dans un carton sanglé.

Dans l'emballage sont présents :

- la présente notice de montage et d'entretien,
- le bac à sel avec son couvercle,
- dans une pochette en plastique, les différents flexibles, accessoires de raccordement et le siphon,
- la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions, ainsi que la tête de commande hydraulique et électronique de l'adoucisseur,
- un carton contenant deux flexibles et un kit de by-pass,
- un filtre vide à monter en amont de l'adoucisseur.

Limites de fourniture :

- Les raccordements entrée / sortie de l'adoucisseur sont hors fourniture (voir schéma de raccordement en fin de notice).
- Les tuyaux du trop plein du bac à sel et de la mise à l'égout des eaux de régénération sont fournis.

IMPORTANT :

Afin de limiter les efforts sur votre appareil en cas de coup de bélier, le montage avec flexibles est conseillé.

L'adoucisseur est équipé d'un clapet anti-retour placé à l'entrée d'eau de ville sur la bride de raccordement de la tête.

ATTENTION :

Vérifier le serrage de la vanne sur la bouteille avant le raccordement de l'appareil sur le réseau. Pour visser, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le serrage est à effectuer à la main, sans outils ni levier.

INSTALLATION

Placer l'adoucisseur à proximité des canalisations sur lesquelles il doit être raccordé (alimentation en eau, distribution d'eau adoucie et mise à l'égout).

Vérifier la pression du réseau; l'appareil fonctionne à une pression comprise entre 2 bars en dynamique et 7 bars en statique (installer un réducteur de pression en amont si la pression est supérieure à 4 bars).

Une prise de courant (monophasé 230 volts +/- 10% - 50/60Hz) est à prévoir à moins 1,2 mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente. Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation maximale de l'adoucisseur est de 25 VA.

IMPORTANT :

Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation électrique de l'adoucisseur ne peut pas être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet doit être mis au rebut et remplacé par le sous-ensemble transformateur.

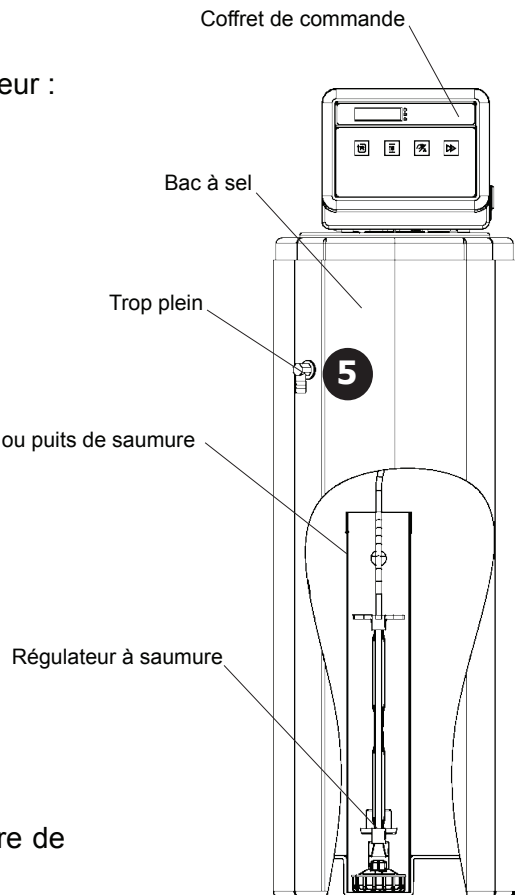
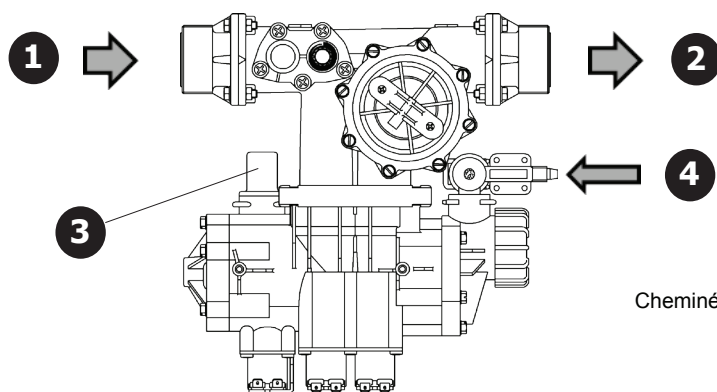
Choisir un local sec, à l'abri du gel, dont la température ne risque pas de dépasser 40°C maximum. Le sol doit être plan et résister aux charges en état de marche indiquées dans le chapitre concernant les caractéristiques techniques de l'appareil.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume de résine	16 litres
Diamètre de raccordement	1" entrée/sortie
Pression de fonctionnement	Min. 2 bars en dynamique / Max. 7 bars statique
Capacité d'échange	80°f./m3
Débit d'utilisation	0,35 à 2 m3/h
Poids de sel par régénération	2 kg environ
Autonomie du bac à sel	21 régénérations environ
Premier chargement en sel	75 kg
Dimensions de l'emballage	Hauteur 1180 x largeur 370 x profondeur 505 mm
Charge en ordre de marche	130 kg
Alimentation électrique	230 volts +10 -15% 50 ou 60 Hz
Consommation électrique	En service 6 watts / En régénération 20 watts
Températures eau / ambiante	35°C maximum / de 1°C à 40°C maximum

RACCORDEMENT

Quatre orifices sont à raccorder sur la tête de l'adoucisseur :



Entrée eau de ville filtrée (repère 1) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière gauche.

Sortie eau adoucie (repère 2) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière droit.

Évacuation eaux de régénération (repère 3) :

- Embout plastique cannelé et coudé d'un diamètre de 16 mm (à gauche).

Liaison régulateur à saumure (repère 4) :

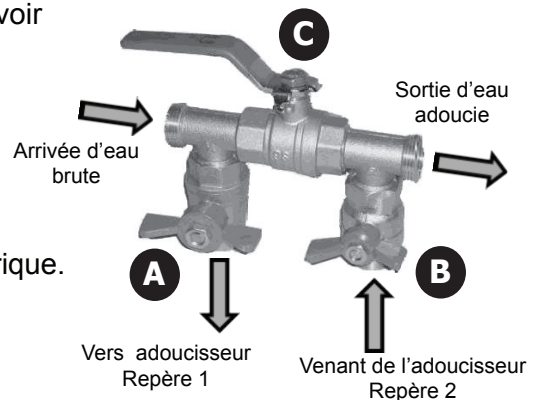
- (Dans le bac à sel) embout avec écrou à ailettes (voir dessins ci-dessous).

Raccordement du by-pass

Les raccordements à l'adoucisseur devront être effectués impérativement par l'intermédiaire de flexibles démontables et du kit by-pass fourni (à monter).

Le by-pass est réalisé avec trois vannes à boisseau sphérique.

- Vanne **A** = isolement amont de l'adoucisseur
- Vanne **B** = isolement aval de l'adoucisseur
- Vanne **C** = by-pass eau brute



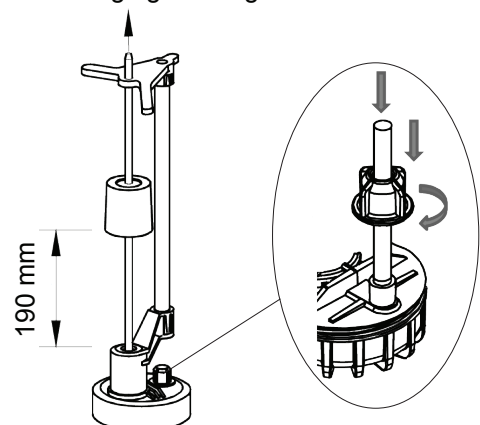
Bac à sel

L'adoucisseur compact dispose d'un bac à sel spécial qui forme un ensemble monobloc avec le corps de l'adoucisseur.

- Avec le tuyau souple diamètre 6/8, relier l'adoucisseur au régulateur de saumure. Glisser l'écrou sur le tuyau, bien enfoncer le tuyau sur l'embout, puis serrer l'écrou à la main sans utiliser d'outil. Vérifier que les extrémités du tuyau sont coupées bien droites.

- Régler le flotteur du régulateur de saumure situé dans la cheminée ou le puits de saumure à l'intérieur du bac monobloc. Régler la cote de 190mm en prenant soin de tirer la tige du flotteur vers le haut.

Tirer la tige vers le haut pour le réglage du régulateur



- Après réglage, remettre le régulateur à saumure dans la cheminée ou le puits à saumure jusqu'au fond. Refermer enfin le puits à saumure avec le couvercle en prenant soin de ne pas plier le tuyau souple diamètre 6/8.

A la mise en service, vérifier que le couvercle de la cheminée est en place et mettre du sel en pastilles spécial adoucisseur par la trappe de chargement.

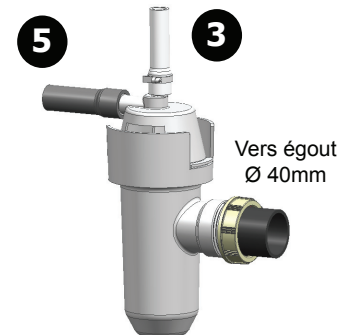
Ajouter environ 10 litres d'eau pour la préparation de la saumure; une heure minimum est nécessaire pour la bonne dilution du sel, donc pour avoir une saumure efficace.

Raccordement à l'égout

IMPORTANT :

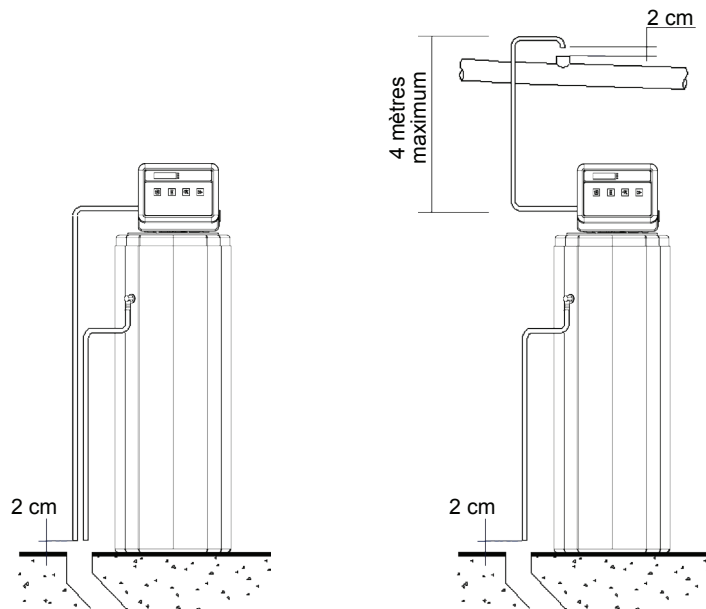
Le raccordement à l'égout doit se faire avec une rupture de charge réglementaire entre le tuyau souple d'évacuation des eaux de régénération et la canalisation d'égout, pour éviter tout risque de pollution du circuit d'eau potable par le réseau égout; pour cela, utiliser le siphon livré avec l'appareil.

Dans ce cas, la pression minimale d'alimentation en eau de ville doit être supérieure à 2,5 bars. Prévoir l'évacuation du trop plein du bac à sel par tout moyen approprié.



IMPORTANT :

Le trop plein du bac à sel doit impérativement être en écoulement gravitaire.



Purge de l'installation

Il est impératif de prendre quelques précautions avant la mise en eau définitive de l'installation.

Toute intervention de plomberie sur la canalisation en amont de l'adoucisseur doit faire l'objet d'un rinçage correct avant remise en eau de l'installation. C'est à dire que le matériel doit être démonté ou déconnecté du réseau pour effectuer cette opération.

L'appareil étant raccordé hydrauliquement et électriquement, appuyer pendant cinq secondes sur la touche n°1 en partant de la gauche, puis relâcher (voir présentation du coffret de commande). Ensuite, ouvrir progressivement la vanne d'isolement en amont.

Purge de l'adoucisseur.

Après quelques secondes, l'eau s'écoule à l'égout à fort débit. Attendre trois à quatre minutes avant d'arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 (en partant de la gauche du clavier), puis relâcher. L'eau s'arrête de couler à l'égout.

Si aucun écoulement d'eau à l'égout n'est constaté, recommencer la procédure.

Purger également le tuyau de remplissage en eau du bac à sel. Enlever la trappe de chargement du bac à sel. A l'intérieur du bac, la cheminée ou le puits à saumure protège le régulateur. Retirer le couvercle et appuyer sur la tige guide du flotteur pour l'enfoncer. La légère résistance est due à la pression du réseau. Quand le flotteur est en position basse, l'eau pénètre dans le bac à sel et doit s'arrêter au niveau du flotteur préalablement réglé.

MISE EN SERVICE

La mise en service peut être assurée gratuitement par le S.A.V. du constructeur :

- Pour le modèle **WATERSIDE à vanne bleue**, contacter le **0810 12 14 55** (prix d'un appel local).
- Pour le modèle **WATERSIDE à vanne jaune**, contacter le **0810 12 23 69** (prix d'un appel local).

PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT

Pour programmer votre adoucisseur correctement, il est nécessaire de connaître la dureté de l'eau de ville exprimée en degrés français. L'analyse peut être facilement réalisée avec une trousse pour mesurer la dureté de l'eau disponible auprès de votre distributeur ou revendeur.

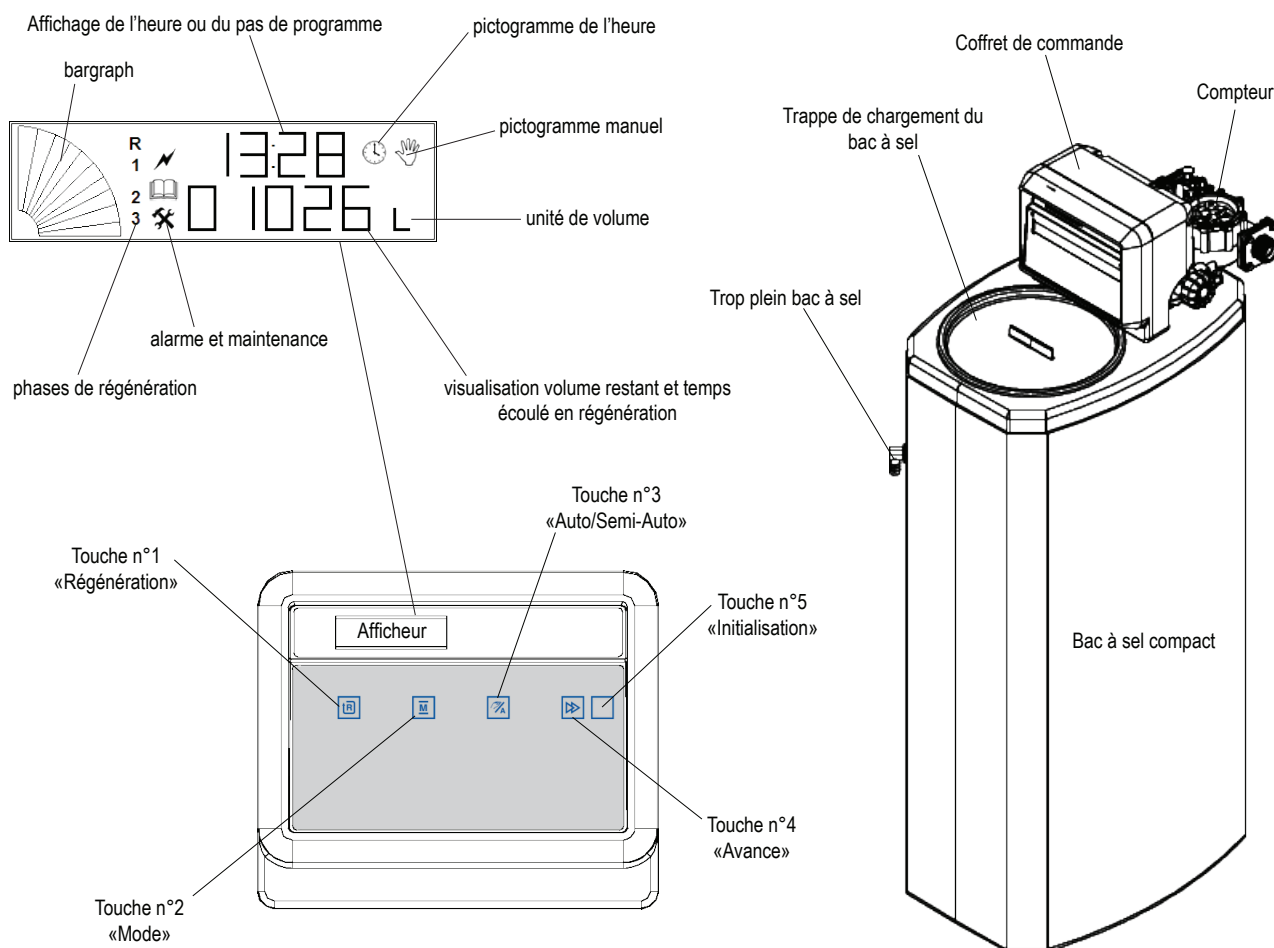
Après analyse de la dureté de l'eau de ville, se reporter au tableau «Volume d'eau produit entre deux régénérations» afin de régler le cycle de votre adoucisseur.

Le deuxième paramètre à connaître également est la durée totale de la régénération. Elle est programmée en fonction de la pression de votre réseau.

La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars doit être réglée à 42 minutes.

Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur à 33 minutes.

COFFRET DE COMMANDE



PROGRAMMATION

Présentation du coffret de commande

L'adoucisseur est équipé d'un coffret de commande électronique et d'une pile au lithium permettant de sauvegarder pendant plusieurs mois les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Programmation

Les explications ci-dessous donnent la signification de chaque pas de programme et la valeur des paramètres à programmer.

Les cinq phases de réglages à effectuer sont :

- la mise à l'heure et le réglage du jour,
- l'heure de la régénération,
- la durée de la régénération,
- le cycle de l'adoucisseur,
- la moyenne des consommations.

Rappel des fonctions pour les touches de paramétrages : Appuyer sur la touche n°3 (en partant de la gauche) pour déplacer vers la droite la sélection indiquée par le clignotement du digit et modifier sa valeur avec la touche n°4.

ATTENTION :

A partir de l'instant où l'opérateur entre dans la programmation par la touche n°2, sans action sur les touches du clavier et pour éviter toute manipulation, l'enregistrement des programmations ne reste affiché que pendant 20 secondes; au-delà l'afficheur revient automatiquement à l'affichage initial.

Les phases de régénération (décrites ci-dessous) vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres.

- 1 = détassage,
- 2 = aspiration de saumure,
- 3 = rinçage lent,
- 4 = rinçage rapide.

Également, en fin de régénération, le bac à sel reçoit de l'eau par le petit tuyau souple du régulateur de saumure. Cette eau est destinée à fabriquer la saumure pour la régénération suivante, le niveau étant contrôlé par le flotteur qui se trouve à l'intérieur de la cheminée du bac à sel.

Mise à l'heure de l'horloge et du jour

Appuyer sur la touche n°2 pendant environ 5 secondes. L'afficheur indique le pas de programme «P003» sur la première ligne et «1.01.01» sur la deuxième ligne, relâcher la touche n°2.

Le premier chiffre à gauche de l'afficheur et le jour de la semaine (1=lundi, 2=mardi, 3=mercredi, etc). Les deux autres chiffres indiquent les heures et les deux derniers chiffres à droite les minutes du moment.

Régler le jour et l'heure du moment en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

Réglage de l'heure de régénération

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher sur la première ligne le pas «P080». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01-00».

Régler l'heure de la régénération en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

Réglage de la durée de la régénération

Appuyer sur la touche n°2 pour afficher le pas «P050». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «064».

La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars est réglée à 42 minutes. Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur à 33 minutes. Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4 pour obtenir la durée souhaitée de la régénération.

- Réglage du cycle de l'adoucisseur

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P040». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01000».

Régler le volume d'eau produit entre deux régénérations suivant le tableau ci-dessous calculé à partir de la dureté d'eau à traiter exprimée en °f. Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

Dureté de l'eau à traiter	Volume d'eau produit entre 2 régénérations	Dureté de l'eau à traiter	Volume d'eau produit entre 2 régénérations	Dureté de l'eau à traiter	Volume d'eau produit entre 2 régénérations
18°f	4400 litres	30°f	2650 litres	42°f	1900 litres
20°f	4000 litres	32°f	2500 litres	44°f	1800 litres
22°f	3600 litres	34°f	2350 litres	46°f	1700 litres
24°f	3300 litres	36°f	2200 litres	48°f	1650 litres
26°f	3050 litres	38°f	2100 litres	50°f	1600 litres
28°f	2850 litres	40°f	2000 litres		

Réglage de la moyenne des consommations

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P070». Relâcher la touche, l'afficheur indique «00300».

Si les consommations journalières sont connues, programmer le volume en litres pour chaque jour de la semaine (P071 = lundi, P072 = mardi, P073 = mercredi, etc. jusque P077 pour le dimanche).

Si les consommations journalières ne sont pas connues, passer les différentes étapes ci-dessus du pas de programme «P071» jusqu'à «P077» par impulsions successives sur la touche n°2.

L'électronique, dans ce cas, prendra en compte une moyenne de 300 litres pour chaque jour de la semaine et modifiera d'elle-même cette moyenne.

Fin de la programmation

Appuyer sur la touche n°2. Au relâchement de la touche, l'afficheur indique l'heure du moment sur la ligne du haut et le cycle de l'appareil «01000» sur la ligne du bas.

IMPORTANT :

La programmation effectuée ci-dessus ne sera réellement validée que lorsque la première régénération sera déclenchée, soit automatiquement par le coffret de commande, soit par un déclenchement manuel en appuyant pendant 5 secondes sur la touche de régénération n°1 (en partant de la gauche).

A partir de ce moment les paramètres enregistrés seront affichés (sauf pour l'heure du jour dont l'affichage est instantané).

Mise en eau de l'installation

Vérifier tous les raccordements et déclencher une régénération en appuyant au moins 5 secondes sur la touche n°1.

L'affichage indique ensuite la durée totale de la régénération en minutes. Les phases de la régénération «R1 - R2 & R3» vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres. L'heure de départ de la régénération s'affiche en alternance avec l'heure de fin de la régénération sur la ligne du bas de l'afficheur.

Dès le début de la régénération, ouvrir lentement l'admission d'eau de l'adoucisseur, purger l'air en maintenant fermée la vanne en aval de l'adoucisseur.

Une fois l'adoucisseur purgé (absence d'air à l'égout au siphon), arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 puis, relâcher. La régénération s'arrête alors et l'eau ne doit plus couler à l'égout. Si ce n'est pas le cas, renouveler l'opération.

Ouvrir enfin la vanne d'eau montée en aval de l'adoucisseur.

Modification de l'heure de l'horloge

Pour modifier l'heure, il est nécessaire de passer en mode de programmation. Appuyer pendant 5 secondes sur la touche n°2, l'afficheur indique le pas de programme «P003». Relâcher la touche n°2 puis, modifier l'heure du moment suivant la procédure décrite page précédente «Mise à l'heure de l'horloge et du jour».

Une fois le réglage de l'heure terminé, appuyer plusieurs fois sur la touche n°2 jusqu'à ce que l'afficheur revienne à son état initial. L'afficheur doit indiquer la nouvelle heure.

NOTA:

L'électronique ne gère pas le changement d'heure d'été et d'heure d'hiver instauré dans certains pays, il est donc nécessaire d'effectuer le changement manuellement.

Coupage de courant

L'adoucisseur est protégé contre les coupures de courant accidentelles ou volontaires, avec une pile au lithium incorporée au circuit électronique. Pendant les coupures, l'affichage disparaît et aucune régénération ne peut se faire; par contre la programmation reste en mémoire et les décomptes continuent à s'effectuer.

Si une régénération devait se produire durant la coupure de courant, elle s'enclencherait automatiquement dès le retour de l'alimentation électrique.

Programme «TEST»

ATTENTION :

Ce test est réservé aux techniciens et permet d'effectuer le contrôle de l'adoucisseur et des différentes phases de la régénération.

Pour lancer le programme «Test», appuyer simultanément sur les touches n°1 et n°3 pendant 5 secondes. L'adoucisseur déclenche automatiquement la régénération. L'afficheur indique «R1» et sur la ligne du bas la durée totale de la régénération en alternance avec le temps restant.

NOTA :

La régénération en mode «Test» n'est pas prise en compte et ne peut donc pas être considérée comme un fonctionnement normal.

Pour passer à la phase suivante de la régénération «R2» (aspiration saumure et rinçage lent), effectuer une impulsion brève sur la touche n°2. L'afficheur indique toujours le temps total de la régénération en alternance avec le temps restant qui est écourté du fait du changement de phase.

Une nouvelle impulsion sur la touche n°2 permet de passer à la dernière phase de la régénération qui est le rinçage rapide «R3».

ATTENTION :

Il est conseillé de laisser se dérouler complètement cette dernière phase si la phase d'aspiration de saumure et rinçage lent décrite ci-dessus a été testée durant quelques minutes, ceci afin de rincer correctement l'intérieur de la bouteille.

Sinon, appuyer de nouveau sur la touche n°2 pour terminer le programme «Test» et revenir à l'affichage initial, soit l'heure du moment et le volume restant entre deux régénérations.

- Mise en veille automatique

En cas de non soutirage d'eau pendant 24 heures, l'adoucisseur se met automatiquement en veille (absence de calcul de la moyenne de consommation) et l'afficheur n'indique plus que l'heure et les alarmes en cours. Au premier soutirage, l'affichage de toutes les informations est rétablie.

- Rinçage séquentiel

En cas de non soutirage d'eau douce, un rinçage s'effectue automatiquement pendant deux minutes au bout de 48 heures, pour renouveler l'eau dans le corps de l'adoucisseur.

Régénération automatique 96 heures

S'il n'y a pas de soutirage d'eau pendant plus de 96 heures, une régénération s'effectuera automatiquement dès utilisation et ceci quelle que soit l'heure.

Procédure de remise à zéro

Pour effectuer une remise à zéro des paramètres programmés et enregistrés (programmation usine), appuyer simultanément sur la touche n°5 «Initialisation» et la touche n°2 pendant 5 secondes, puis relâcher.

Appuyer ensuite sur la touche n°5, l'afficheur indique «ini 0», choisir «ini 1» avec la touche n°4, puis appuyer de nouveau sur la touche n°5 pour valider la remise à zéro et le retour des paramètres usine.

Refaire toute la programmation suivant le paragraphe «Programmation» chapitre «Coffret de commande».

Régénération supplémentaire

Pour effectuer une régénération supplémentaire, après une consommation d'eau exceptionnelle, il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche de régénération n°1 et la relâcher, l'afficheur indique les paramètres des différentes phases de la régénération (R1, durée restante en minutes, etc.).

Ceci ne modifie aucun réglage, c'est à dire que lorsque l'horloge arrive à l'heure et au jour programmés, la régénération va s'effectuer automatiquement.

Fonctionnement semi-automatique

Ce mode de fonctionnement est conseillé pour les utilisations discontinues où les régénérations sont déclenchées manuellement.

Il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche n°3. Le bargraph situé sur la gauche de l'afficheur clignote et le pictogramme de la main s'affiche à côté de l'horloge.

La touche de régénération n°1 est inactive dans ce mode. L'adoucisseur continue à produire de l'eau adoucie, mais aucune régénération automatique ne s'enclenche. Il est également impossible de passer en mode programmation, la touche n°2 est également inactive.

NOTA :

Il est impératif de quitter le mode semi-automatique en appuyant cinq secondes sur la touche n°3 pour pouvoir déclencher une régénération suivant la procédure décrite dans le paragraphe précédent consacré à la régénération supplémentaire.

Réglage de l'eau adoucie (TH résiduel)

La mesure de l'eau adoucie se fait avec une trousse d'analyse (non fournie), de la manière suivante : Prendre l'eau en sortie d'adoucisseur après avoir fermé le by-pass général et purgé le circuit aval.

L'adoucisseur est équipé d'un mitigeur situé à l'arrière de l'appareil. Le mitigeur permet de mélanger de l'eau dure à l'eau adoucie pour créer la dureté résiduelle souhaitée par l'utilisateur.

NOTA :

Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités.

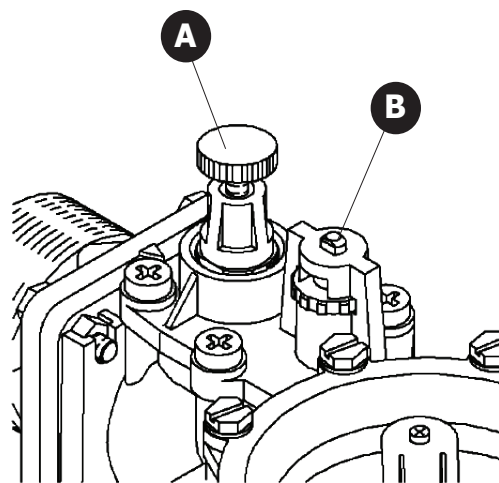
Réglage du TH résiduel

a) Visser la molette B à fond, puis la dévisser d'un 1/2 tour ou 3/4 de tour.

b) Ouvrir à petit débit un robinet de l'installation en aval de l'adoucisseur et ajuster le TH résiduel en tournant le bouton A dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour augmenter le TH résiduel ou dans le sens contraire pour le réduire.

c) Une fois le réglage terminé, ouvrir à fond le robinet ou plusieurs robinets pour avoir un gros débit et visser la molette B si le TH est trop élevé et inversement, la dévisser si le TH est trop faible.

d) Le contrôle s'effectue uniquement à l'aide d'une trousse d'analyse.



UTILISATION

Mise en asepsie

Mise en asepsie à la mise en service, mise en oeuvre AQA Clean DT (option)

Savez-vous que les diverses pollutions amenées par l'eau peuvent réduire jusqu'à 50% la capacité d'échange de la résine d'adoucisseur et diviser par 2 la durée de vie de vos équipements.

Bactéries, salissures, matières organiques et minérales sont autant de corps étrangers qui peuvent s'accumuler sur la résine et empêcher leur bon fonctionnement.

Pour la propreté des résines, une meilleure qualité d'eau et une protection accrue de votre adoucisseur, le kit AQA Clean DT a été développé pour répondre à cette demande (suivre les instructions d'utilisation livrées avec le kit AQA Clean DT).

A la mise en service (et uniquement à ce moment) en l'absence du kit AQA Clean, il peut être utilisé une solution de javel du commerce (berlingot ou bouteille).

Mettre dans le bac à sel après le chargement en sel la dose de javel du commerce à environ 9,6% de concentré de Javel à utiliser après le chargement en sel.

Introduire dans la cheminée du régulateur à saumure 5 millilitres d'eau de Javel (concentré d'eau de Javel à environ 35 à 36° chlorométriques) et enclencher ensuite manuellement une régénération en appuyant cinq secondes sur la touche n°1.

IMPORTANT :

Après toute intervention hydraulique sur l'adoucisseur, procéder à la mise en asepsie telle que décrite dans le paragraphe ci-dessus.

MAINTENANCE

NOTA :

Les informations indiquées ci-dessous sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

Nos spécialistes sont à votre disposition pour vous proposer un contrat d'assistance technique sur mesure pour votre appareil (voir votre revendeur).

Pour le bon fonctionnement de votre appareil et pour que celui-ci vous apporte tout le confort et la sécurité possible, il est important d'assurer un entretien régulier.

En effet, certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal inhérent au fonctionnement de l'appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d'usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération.

Les pièces de fonctionnement et d'usure sont exclues de nos conditions générales de garantie.

La fréquence de remplacement est déterminée suivant les conditions d'installation et de fonctionnement du matériel. Reportez vous au chapitre «Maintenance & Exploitation» pour plus d'informations et contactez nos services techniques afin qu'ils vous apportent toutes leurs compétences.

INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES

Concerne	Incidents	Causes	Remèdes
Coffret de commande de l'adoucisseur	Régénération supplémentaire impossible	Mode «Semi-Automatique» enclenché	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto/Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant en service	Mode «Semi-Automatique» enclenché	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto/Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Une alarme est en cours	Repérer le pictogramme d'alarme affiché et appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant pendant le régénération	Défaut de sonde d'électrochlorination	Vérifier le niveau de sel dans le bac. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Mauvaise heure affichée	Après une coupure de courant, pile de sauvegarde HS	Remettre à l'heure l'horloge et si le défaut persiste appeler le Service Après-Vente.
	Plus d'affichage	Coupure secteur	Vérifier la présence de tension sur la prise de courant. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Après la régénération l'afficheur indique	Pas de détection d'une bonne qualité de saumure en aspiration	Acquitter le défaut en appuyant sur la touche «Mode». Recommencer une régénération si le TH en sortie de l'adoucisseur n'est pas correct. Vérifier la présence de sel régénérant dans le bac.
Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Electrovannes, train mobile	S'assurer que l'appareil n'est pas en régénération, sinon appeler le Service Après-Vente.
	Ecoulement anormal trop plein du bac à sel	Mauvaise fermeture du régulateur à saumure, fuites.	Sortir le régulateur de saumure du bac à sel, vérifier le serrage. Contrôler que les raccords et joints sont étanches et remonter l'ensemble. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
L'eau produite n'est pas adoucie	L'adoucisseur ne produit plus d'eau douce.	Electrovanne de saumure, vanne de by-pass, manque de sel.	Vérifier que les différentes vannes d'isolement et de by-pass ont dans les bonnes positions. Vérifier que l'appareil est alimenté électriquement. Vérifier qu'il y a du sel dans le bac à sel. Vérifier que la cartouche du filtre n'est pas colmatée.
	Le TH en sortie d'adoucisseur est trop élevé.	Réglage TH résiduel.	Vérifier le réglage du TH résiduel situé à l'arrière de l'adoucisseur avec le kit de contrôle de la dureté. Vérifier la date de péremption de votre kit de dureté et le remplacer si nécessaire.

PARAMÈTRES DE L'ADOUCISSEUR

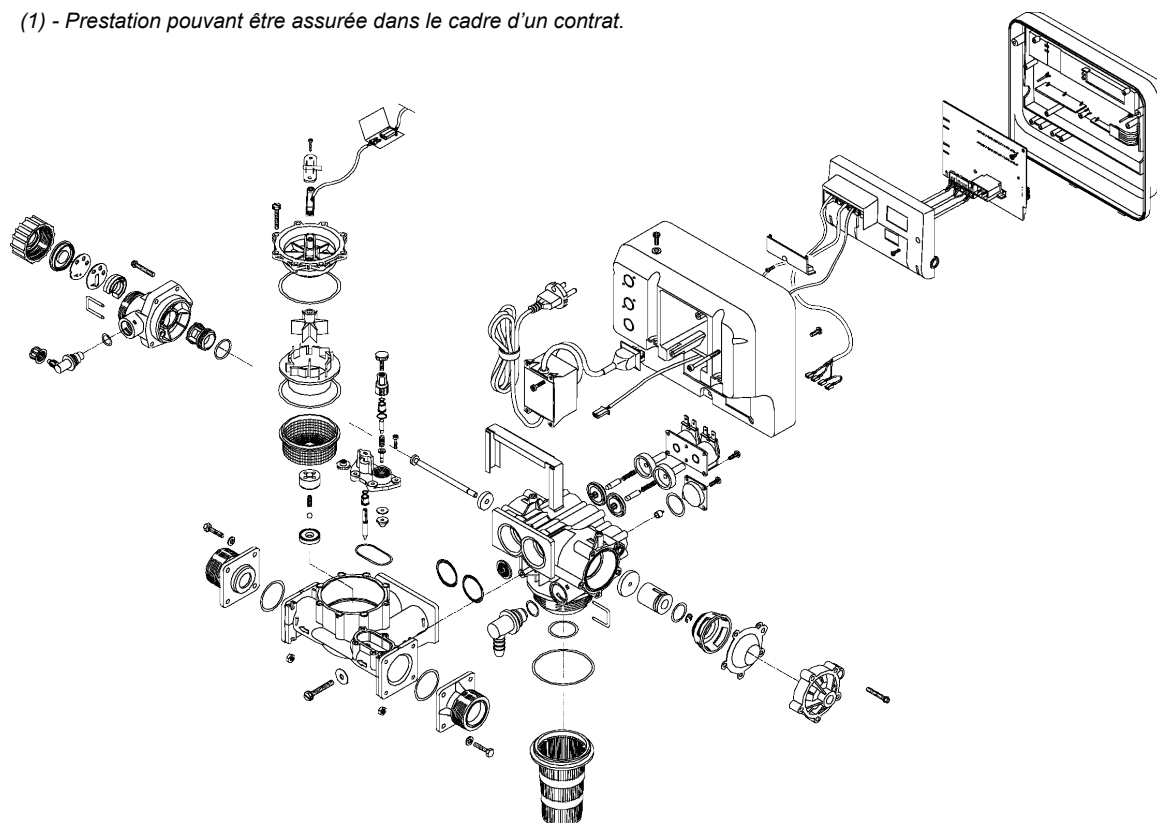
Relevés des paramètres de l'installation

- Heure de régénération
- Réglage cote «X»
- Cycle de l'adoucisseur
- Dureté de l'eau brute
- Dureté résiduelle

MAINTENANCE & EXPLOITATION

Item	(1)	Action	Périodicité	Commentaire	Pièces de rechange ou consommable
1		Rechargement en sel	hebdomadaire	En fonction des consommations d'eau adoucie.	Voir le revendeur
2		Analyse du TH en amont	Mensuel	Ajuster le réglage du TH résiduel si nécessaire (voir paragraphe «Réglage TH»).	Trousse d'analyse
3		Analyse du TH en aval			
4		Contrôle des étanchéités	Trimestriel	Examen visuel de l'installation	
5		Remplacement de la cartouche filtrante	Semestriel	La périodicité peut être rapprochée en fonction de la qualité de l'eau à traiter.	Cartouche filtrante
6		Mise en œuvre AQA CLEAN			
7	C	Test de régénération	Annuel	Nécessite le démontage de la vanne par un spécialiste.	
8	C	Contrôle de la programmation			
9	C	Contrôles interne de la vanne et nettoyage			
10		Nettoyage du bac à sel			
11	C	Remplacement du train de clapet et de la membrane	Tous les 2 ans	La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénérations.	
12	C	Remplacement du tubing d'aspiration saumure	Tous les 3 ans	La périodicité peut être plus rapprochée si le tubing ou le régulateur à saumure présente un défaut visuel ou d'étanchéité.	
13	C	Remplacement du régulateur à saumure			
14	C	Remplacement des EV	Tous les 5 ans	La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénérations.	
15		Remplacement des flexibles Entrée et Sortie	Contrôle visuel		

(1) - Prestation pouvant être assurée dans le cadre d'un contrat.



ENCOMBREMENT ET INSTALLATION

